



## Objectifs annuels 2021 du Système de Management de la Qualité

### Définition d'une nouvelle cartographie des processus

A la suite de la fusion entre le CEJEF et le SFO, une nouvelle cartographie des processus devra être définie afin d'étendre le périmètre de certification ISO 9001 : 2015 sur l'ensemble des activités du nouveau service de la formation postobligatoire (SFP).

### Adaptation et validation de quelques axes principaux de pratiques réglementaires des divisions

Un travail de recensement a été réalisé concernant les règlements en vigueur dans les différentes divisions. Il s'agit de valider différentes pratiques au sein des divisions.

### Compensation des désavantages

De plus en plus d'apprenti-es et étudiant-es présentent des profils particuliers (dysorthographies, dyscalculies, dyspraxie, hyperactivité, trouble de l'attention, autisme, syndrome d'Asperger, etc...). Des personnes en situation de handicap physique peuvent également être admises. Les divisions ont mis en place des stratégies d'accompagnement en accord avec le SFP. Il s'agira de mettre en commun les différentes pratiques des divisions afin de les harmoniser.

### Objectifs annuels du Système de Management de la Qualité 2020

Cartographie des processus : définition de l'ensemble des processus du nouveau service



Cet objectif a été reporté car urgence COVID.

Elaboration du socle commun d'un règlement CEJEF



Un état des lieux a été effectué.

Compensation des désavantages



Début des réflexions.

Jean-Pascal Luthi  
Chef du service

Flavio Da Rold  
Responsable SMQ

Sébastien Gerber  
Directeur de la division  
santé-social-arts

Jean-Marc Scherrer  
Directeur de la division  
lycéenne

Jean Ammann  
Directeur de la division  
technique

Loïc Stalder  
Directeur de la division  
commerciale

Jean-Bernard Feller  
Directeur de la division  
artisanale

Frédéric Siess  
Délégué SMQ

Olivier Dubail  
Délégué SMQ

Gregory Franc  
Délégué SMQ

Laurent Moine  
Délégué SMQ

Tristan Müller  
Délégué SMQ